

INTRODUCTION

La présente déclaration fournit des informations sur les risques inhérents aux produits financiers, avec lesquels vous pouvez investir par le biais des services vous étant fournis par IG Europe GmbH (ci-après « IG »).

IG offre des services et produits d'investissement au moyen des comptes suivants :

- Les contrats pour la différence (Contracts for difference, ci-après « CFDs ») sont proposés par le biais d'un compte CFD.
- Les options sont proposées par le biais d'un compte options.
- Les Turbo24 et les autres Produits de bourse (tels que les Leverage & Short et les Warrants) sont proposés par le biais d'un compte Produits de bourse.

Les CFD sont des instruments complexes et présentent un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'effet de levier.

75 % des comptes d'investisseurs particuliers perdent de l'argent lorsqu'ils investissent sur les CFD avec IG.

Vous devez vous assurer que vous comprenez le fonctionnement des CFD et que vous pouvez vous permettre de prendre le risque élevé de perdre votre argent.

Les options sont des instruments complexes présentant un risque de perte en capital. Les pertes peuvent être extrêmement rapides.

Les Turbo24 et les autres produits de bourse sont des instruments financiers complexes présentant un risque élevé de perte en capital. Les pertes peuvent être extrêmement rapides.

Afin d'en savoir plus sur les risques liés au compte que vous avez choisi, veuillez consulter les rubriques concernées ci-dessous :

Partie 1 : CFD (clients particuliers)

Partie 2 : CFD (clients professionnels)

Partie 3 : Options (clients particuliers)

Partie 4 : Options (clients professionnels)

Partie 5 : Produits de bourse (Clients particuliers et professionnels)

Partie 6 : Risques généraux (applicables à tous les comptes)

Cette déclaration propose une description générale des risques inhérents aux produits que vous pouvez trader ou sur lesquels vous pouvez investir au travers de vos Comptes IG, ainsi qu'aux services fournis par IG.

Cette déclaration n'entend pas expliquer tous les risques liés aux produits d'investissement ni la manière dont ces risques s'appliquent à votre situation personnelle.

Il est essentiel que vous compreniez dans leur intégralité les risques auxquels vous vous exposez avant de prendre la décision de conclure un CFD ou une Option (un « Contrat ») avec nous. Si vous avez des doutes en ce qui concerne les risques inhérents à votre Compte, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

Si vous décidez d'effectuer vos opérations de bourse avec nous, il est essentiel que vous restiez au fait des risques inhérents à ces opérations, que vous mainteniez des ressources financières adéquates pour assumer ces risques et que vous surveilliez vos placements avec soin.

Si vous décidez d'acheter ou de vendre des Turbo24 ou d'autres Produits de bourse avec nous, et nous demandez d'exécuter des ordres en votre nom, il est essentiel que vous restiez au fait des risques inhérents à ces opérations, que vous mainteniez des ressources financières adéquates pour assumer ces risques et que vous surveilliez vos positions avec soin.

Veuillez lire attentivement le prospectus et les documents d'information clé avant de prendre une décision d'investissement.

PARTIE 1 : CFD (CLIENTS PARTICULIERS)

Les CFD sont des instruments complexes et présentent un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'effet de levier. **75 % des comptes d'investisseurs particuliers perdent de l'argent lorsqu'ils investissent sur les CFD avec IG.** Vous devez vous assurer que vous comprenez le fonctionnement des CFD et que vous pouvez vous permettre de prendre le risque élevé de perdre votre argent.

CONTRATS POUR LA DIFFÉRENCE (CFD)

Les CFD sont un type de transaction dont l'objectif est de garantir un gain ou d'éviter une perte par rapport aux fluctuations de la valeur ou du cours d'un instrument sous-jacent. Les types de CFD comprennent entre autres les CFD sur forex, les CFD à échéance, les CFD sur option, les CFD action et les CFD sur indice boursier ; Les CFD peuvent être réglés uniquement comptant.

Investir sur un CFD présente un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'« effet de levier » qui lui est souvent associé. En effet, une légère fluctuation du marché peut donner lieu à un mouvement proportionnellement beaucoup plus important de la valeur de votre investissement et amplifier les pertes ou les gains. Il se pourrait que vous deviez réapprovisionner votre compte immédiatement ou très rapidement. Il est également possible que vous perdiez l'intégralité du capital déposé sur votre compte.

AUCUN CONSEIL

Nous proposons exclusivement un service d'exécution d'ordres. Sauf accord écrit annexe, nous ne fournissons pas de conseils en matière de placements ou d'opérations d'investissement. Nous fournissons parfois des informations factuelles ou des recommandations de recherche sur un marché, des informations sur des procédures de transaction et des informations sur les risques potentiels encourus et sur la manière dont ces risques peuvent être minimisés. Toutefois, toute décision d'utiliser nos produits ou services vous appartient.

Vous êtes seul responsable de vos obligations fiscales et juridiques, notamment de remplir toute déclaration réglementaire, d'effectuer tout paiement et de respecter les législations et réglementations en vigueur. Nous ne proposons pas de conseils réglementaires, d'ordre fiscal ou juridique. En cas de doute concernant le traitement fiscal ou les obligations liées aux produits d'investissement disponibles par le biais de votre Compte CFD, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

PERTINENCE

Avant d'ouvrir un compte en votre nom, nous sommes tenus, d'une part, d'évaluer sa pertinence par rapport à votre situation personnelle et, d'autre part, de vous avertir si nous le jugeons inadapté aux informations que vous nous avez fournies. Toutefois, toute décision d'ouvrir un compte et d'utiliser nos produits et services vous appartient. Il est de votre responsabilité de comprendre les risques associés à nos produits ou services.

Au cours de notre processus d'ouverture de compte, nous vous demanderons des renseignements concernant vos revenus et actifs financiers. Nous ne vérifions pas pour vous si les fonds que vous nous avez transférés ou vos gains et pertes sont cohérents avec les renseignements que vous nous avez fournis. Il vous appartient, d'une part, de décider si vos ressources financières sont adaptées à vos activités d'investissements et, d'autre part, de déterminer votre profil de risque.

CFD - RISQUES GÉNÉRAUX

Nos CFD ne sont pas effectués sur les places boursières. Nous définissons nous-mêmes leurs cours et leurs modalités, dans le respect de toute obligation d'exécution au mieux ou de diligence, de nos conditions générales et de notre politique d'exécution des ordres. Chaque CFD ouvert en votre nom par notre bureau de trading (y compris sur la plateforme DMA) représente un contrat conclu avec nous, qui ne peut être clôturé que chez nous et dont le transfert à toute autre personne est interdit. Nos CFD ne vous confèrent aucun droit de propriété sur les sous-jacents et, s'agissant de CFD sur actions, aucun droit de vote.

Tous les Contrats que vous concluez avec nous sont légalement opposables par chacune des parties.

ÉVENTAIL DES MARCHÉS

Nos CFD couvrent une vaste gamme de marchés et instruments sous-jacents. Nous établissons les cours en fonction de ceux des marchés sous-jacents, mais les caractéristiques de nos CFD peuvent diverger radicalement de celles des marchés ou instruments concernés. Pour de plus amples renseignements sur nos CFD, veuillez consulter les caractéristiques du contrat : taille, niveaux de couverture, conditions de règlement, devises, etc.

ORDRES STOP NON GARANTIS

Lorsque le seuil d'un ordre Stop non garanti est atteint, un ordre est automatiquement émis en votre nom pour la clôture de votre position. En d'autres termes, ce dernier n'est pas clôturé dès que le seuil est atteint mais à l'exécution de l'ordre. Nous visons à traiter ces ordres de manière équitable et aussi rapidement que possible, mais

les délais et les niveaux d'exécution dépendent du marché sous-jacent et du nombre d'ordres émis par les clients. Sur un marché en évolution rapide, le cours associé au seuil de votre ordre peut ne pas être disponible et le marché peut s'éloigner de votre seuil stop, avec rapidité et de manière significative, avant que nous n'exécutions votre ordre. Pour faire face à ce risque, des stops garantis sont proposés sur certains Contrats.

OPÉRATIONS SUR TITRES (OST)

Nous ne cherchons en aucun cas à réaliser des profits supplémentaires auprès de nos clients lors d'Opérations Sur Titres (émission de droits, rachat ou fusion, distribution ou regroupement d'actions, offre à prix ouvert, etc.). Nous chercherons uniquement à refléter fidèlement ces impacts sur la rémunération que nous recevons, ou que nous recevrons si nous couvrons notre exposition par rapport à votre position sur le marché sous-jacent. Toutefois, vous n'intervenez pas sur le marché sous-jacent et conformément à vos contrats :

- la rémunération dont vous bénéficiez pourra être moins avantageuse que si vous déteniez l'instrument sous-jacent ;
- nous pouvons vous demander de prendre une décision concernant une OST de manière anticipée par rapport à si vous étiez détenteur de l'instrument sous-jacent ;
- les choix que nous vous proposons peuvent être plus restreints et moins avantageux que si vous déteniez l'instrument sous-jacent ; et/ou
- lorsqu'un ordre stop est lié à votre position sur CFD, nous nous attacherons toujours, dans la mesure du possible, à préserver l'équivalent économique des droits et des obligations attachés à votre position juste avant la mise en place d'une OST.

LA VENTE À DÉCOUVERT D' ACTIONS

La vente à découvert d'actions engendre des risques supplémentaires qui ne s'appliquent pas nécessairement aux clients détenteurs de positions longues sur actions. Veuillez prendre connaissance des risques ci-dessous et noter que ces derniers ne sont pas exhaustifs :

- risque d'obligation de rachat imminent dû à d'éventuels changements de réglementation ou conditions de l'action concernée ;
- possibilité de frais, charges et/ou impositions supplémentaires tant que la position est ouverte ;
- obligation de subir les impacts (comme le détachement des dividendes) accordées aux clients de la contrepartie, soit les acheteurs de l'action. Cela pourrait entraîner l'obligation de renforcer la position vendeuse, et ce à des cours de marché plus défavorables.

En outre, vous devez être conscient que les annonces de sociétés éligibles à la vente à découvert peuvent être réalisées dans des délais très courts, ne donnant pas la possibilité ou le choix de clôturer la position vendeuse et/ou refuser de participer à l'opération.

RISQUES GÉNÉRAUX INHÉRENTS AU TRADING

Même si les caractéristiques de votre Contrat diffèrent de celles de l'instrument ou du marché sous-jacent, vous devez comprendre les risques associés au trading sur le marché sous-jacent concerné. En effet, les fluctuations des cours sur le marché sous-jacent auront des conséquences sur vos instruments et sur la rentabilité de vos investissements. Les CFD sont des produits financiers qui vous permettent de spéculer sur l'évolution des cours sur les marchés sous-jacents. Bien que les cours auxquels vous négociez ces produits soient fixés par nos soins, nos cours découlent du marché sous-jacent. Veuillez consulter la Partie 7 pour en savoir plus.

PERFORMANCES PASSÉES

Les performances passées ne garantissent en rien les performances futures. La valeur des investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse.

FLUCTUATIONS DE CHANGE

Si vous investissez sur un marché dont la devise diffère de la devise de référence de votre compte, les fluctuations des taux de change se répercuteront sur vos gains et pertes.

VOLATILITÉ

Les fluctuations des cours des marchés sous-jacents peuvent être nombreuses et imprévisibles, ce qui affecte directement vos pertes et profits. En étudiant la volatilité du marché concerné, vous saurez mieux où placer vos ordres stop. Veuillez noter que la volatilité peut être inattendue et imprévisible.

GAP

Un « gap » est un changement soudain du cours du sous-jacent d'un niveau à un autre. Plusieurs facteurs peuvent engendrer ce genre de fluctuation (actualité économique, annonce du marché, etc.), que le marché sous-jacent soit ouvert ou fermé. S'ils surviennent lorsque le marché est fermé, les cours constatés à la réouverture (et donc les cours de nos CFD) peuvent être radicalement différents de ceux qui avaient été enregistrés à la clôture ; or, vous êtes dans l'impossibilité de clôturer votre position entre temps. Un ordre Stop non garanti ne vous protège pas contre ce risque, contrairement à un ordre Stop Garanti.

LIQUIDITÉ DU MARCHÉ

Lorsque nous déterminons les cours, spreads et tailles de nos instruments, nous tenons compte du ou des marchés sur lesquels les instruments sous-jacents se négocient. Les conditions de ces marchés peuvent changer de manière significative en un court laps de temps, auquel cas nous ne pouvons pas nécessairement clôturer votre position selon les conditions qui étaient en vigueur à son ouverture. Dans certaines conditions de trading, il peut être difficile, voire impossible, de liquider une position. Cette situation se produit notamment en cas de mouvement rapide des cours, si ces derniers augmentent ou diminuent au cours d'une même session de trading dans une mesure telle que, conformément aux règles de la Bourse concernée, le trading est suspendu ou restreint.

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DES MARCHÉS

En-dehors des heures d'ouverture habituelles des marchés Indices, nos cotations reflètent notre propre évaluation des perspectives du marché concerné. Nous pouvons alors faire référence aux mouvements des cours sur d'autres marchés ouverts. En outre, les activités exercées par d'autres clients peuvent affecter nos estimations. Il peut arriver que nous n'ayons aucun élément nous permettant d'évaluer notre estimation.

COUVERTURE ET EFFET DE LEVIER

Avant de passer votre premier ordre avec nous, nous vous demanderons généralement d'immobiliser des fonds sur votre compte, on parle alors de « couverture ou marge requise ». Cette marge ne représente souvent qu'une petite partie de la valeur totale du contrat, par exemple 10 %. Cela signifie que vous utilisez un « effet de levier », qui peut jouer en votre faveur ou en votre défaveur. En effet, une fluctuation de cours favorable décuple le rendement dégagé sur la couverture de la position mais à l'inverse, la moindre fluctuation défavorable peut engendrer des pertes significatives.

Tant que vos positions restent ouvertes, il est de votre responsabilité d'assurer que le solde de votre compte, après comptabilisation des gains et pertes latents, est au moins égal au montant total de la couverture que nous vous avons demandée. En conséquence, si les cours évoluent en votre défaveur, il est possible que vous deviez verser des fonds supplémentaires, dans un délai très court, afin de maintenir vos positions ouvertes. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité et vous devez assumer les éventuelles pertes encourues.

Nous attirons votre attention sur le fait que, en vertu de nos Conditions Générales, nous sommes autorisés à augmenter nos taux de couverture dans de brefs délais. Dans ce cas, vous pourriez devoir avoir à déposer des fonds supplémentaires sur votre compte afin de couvrir l'augmentation des taux de couverture. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité.

Compte tenu de l'effet de levier et de la rapidité avec laquelle les gains et pertes peuvent survenir, il est indispensable de surveiller attentivement vos positions. Il est de votre responsabilité de surveiller vos opérations et, tant que vos positions restent ouvertes, vous devez vous donner les moyens de le faire.

PARTIE 2 : CFD (CLIENTS PROFESSIONNELS)

Les CFD sont des produits financiers à haut risque, qui ne conviennent pas à tout type de clients.

CONTRATS POUR LA DIFFÉRENCE (CFD)

Les CFD sont un type de transaction dont l'objectif est de garantir un gain ou d'éviter une perte par rapport aux fluctuations de la valeur ou du cours d'un instrument sous-jacent. Les types de CFD comprennent entre autres les CFD sur forex, les CFD à échéance, les CFD sur option, les CFD action et les CFD sur indice boursier ; Les CFD peuvent être réglés uniquement comptant.

Investir sur un CFD présente un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'« effet de levier » qui lui est souvent associé. En effet, une légère fluctuation du marché peut donner lieu à un mouvement proportionnellement beaucoup plus important de la valeur de votre investissement et amplifier les pertes ou les gains. Il se pourrait que vous deviez réapprovisionner votre compte immédiatement ou très rapidement. Il est également possible que vous perdiez plus que le capital déposé sur votre compte.

AUCUN CONSEIL

Nous proposons exclusivement un service d'exécution d'ordres. Sauf accord écrit annexe, nous ne fournissons pas de conseils en matière de placements ou d'opérations d'investissement. Nous fournissons parfois des informations factuelles ou des recommandations de recherche sur un marché, des informations sur des procédures de transaction et des informations sur les risques potentiels encourus et sur la manière dont ces risques peuvent être minimisés. Toutefois, toute décision d'utiliser nos produits ou services vous appartient.

Vous êtes responsable de gérer vos obligations fiscales et juridiques, notamment de remplir les déclarations réglementaires demandées, d'effectuer les paiements correspondants et de respecter les législations et réglementations en vigueur. Nous ne proposons pas de conseils réglementaires, d'ordre fiscal ou juridique. En cas de doute concernant le traitement fiscal ou les obligations liées aux produits d'investissement disponibles par le biais de votre Compte CFD, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

PERTINENCE

En tant que client professionnel, IG est en droit de supposer que vous détenez le niveau d'expérience et de connaissance suffisant pour investir sur un compte CFD avec IG.

Au cours de notre processus d'ouverture de compte, nous vous demanderons des informations sur vos actifs financiers et vos revenus. Nous ne vérifierons pas pour vous si les fonds que vous nous avez transférés ou vos gains et pertes sont cohérents avec les renseignements que vous nous avez fournis. Il vous appartient, d'une part, de décider si vos ressources financières sont adaptées à vos activités d'investissements et, d'autre part, de déterminer votre profil de risque.

CFD - RISQUES GÉNÉRAUX

Nos CFD ne sont pas effectués sur les places boursières. Nous définissons nous-mêmes leurs cours et leurs modalités, dans le respect de toute obligation d'exécution au mieux ou de diligence, de nos conditions générales et de notre politique d'exécution des ordres. Chaque CFD ouvert en votre nom par notre bureau de trading (y compris sur la plateforme DMA) représente un contrat conclu avec nous, qui ne peut être clôturé que chez nous et dont le transfert à toute autre personne est interdit. Nos CFD ne vous confèrent aucun droit de propriété sur les sous-jacents et, s'agissant de CFD sur actions, aucun droit de vote.

Tous les Contrats que vous concluez avec nous sont légalement opposables par chacune des parties.

ÉVENTAIL DES MARCHÉS

Nos CFD couvrent une vaste gamme de marchés et instruments sous-jacents. Nous établissons les cours en fonction de ceux des marchés sous-jacents, mais les caractéristiques de nos CFD peuvent diverger radicalement de celles des marchés ou instruments concernés. Pour de plus amples renseignements sur nos CFD, veuillez consulter les caractéristiques du contrat : taille, niveaux de couverture, conditions de règlement, devises, etc.

ORDRES STOP NON GARANTIS

Lorsque le seuil d'un ordre Stop non garanti est atteint, un ordre est automatiquement émis en votre nom pour la clôture de votre position. En d'autres termes, ce dernier n'est pas clôturé dès que le seuil est atteint mais à l'exécution de l'ordre. Nous visons à traiter ces ordres de manière équitable et aussi rapidement que possible, mais les délais et les niveaux d'exécution dépendent du marché sous-jacent et du nombre d'ordres émis par les clients.

Sur un marché en évolution rapide, le cours associé au seuil de votre ordre peut ne pas être disponible et le marché peut s'éloigner de votre seuil stop, avec rapidité et de manière significative, avant que nous n'exécutions votre ordre. Pour faire face à ce risque, des stops garantis sont proposés sur certains Contrats.

OPÉRATIONS SUR TITRES (OST)

Nous ne cherchons en aucun cas à réaliser des profits supplémentaires auprès de nos clients lors d'Opérations Sur Titres (émission de droits, rachat ou fusion, distribution ou regroupement d'actions, offre à prix ouvert, etc.). Nous chercherons uniquement à refléter fidèlement ces impacts sur la rémunération que nous recevons, ou que nous recevrons si nous couvrons notre exposition par rapport à votre position sur le marché sous-jacent. Toutefois, vous n'intervenez pas sur le marché sous-jacent et conformément à vos contrats :

- la rémunération dont vous bénéficierez pourra être moins avantageuse que si vous déteniez l'instrument sous-jacent ;
- nous pouvons vous demander de prendre une décision concernant une OST de manière anticipée par rapport à si vous étiez détenteur de l'instrument sous-jacent ;

- les choix que nous vous proposons peuvent être plus restreints et moins avantageux que si vous déteniez l'instrument sous-jacent ; et/ou
- lorsqu'un ordre stop est lié à votre position sur CFD, nous nous attacherons toujours, dans la mesure du possible, à préserver l'équivalent économique des droits et des obligations relatifs à votre position juste avant la mise en place d'une OST.

LA VENTE À DÉCOUVERT D' ACTIONS

La vente à découvert d'actions engendre des risques supplémentaires qui ne s'appliquent pas nécessairement aux clients détenteurs de positions longues sur actions. Veuillez prendre connaissance des risques ci-dessous et noter que ces derniers ne sont pas exhaustifs :

- risque d'obligation de rachat imminent dû à d'éventuels changements de réglementation ou conditions de l'action concernée ;
- possibilité de frais, charges et/ou impositions supplémentaires tant que la position est ouverte ;
- l'obligation de subir les impacts (comme le détachement des dividendes) accordées aux clients de la contrepartie, soit les acheteurs de l'action. Cela pourrait entraîner l'obligation de renforcer la position vendeuse, et ce à des cours de marché plus défavorables.

En outre, vous devez être conscient que les annonces de sociétés éligibles à la vente à découvert peuvent être réalisées dans des délais très courts, ne donnant pas la possibilité ou le choix de clôturer la position vendeuse et/ou refuser de participer à l'opération.

RISQUES GÉNÉRAUX INHÉRENTS AU TRADING

Même si les caractéristiques de votre Contrat diffèrent de celles de l'instrument ou du marché sous-jacent, vous devez comprendre les risques associés au trading sur le marché sous-jacent concerné.

En effet, les fluctuations des cours sur le marché sous-jacent auront des conséquences sur vos instruments et sur la rentabilité de vos investissements. Les CFD sont des produits financiers qui vous permettent de spéculer sur l'évolution des cours sur les marchés sous-jacents. Bien que les cours auxquels vous négociez ces produits soient fixés par nos soins, nos cours découlent du marché sous-jacent. Veuillez consulter la Partie 7 pour en savoir plus.

PERFORMANCES PASSÉES

Les performances passées ne garantissent en rien les performances futures. La valeur des investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse.

FLUCTUATIONS DE CHANGE

Si vous investissez sur un marché dont la devise diffère de la devise de référence de votre compte, les fluctuations des taux de change se répercuteront sur vos gains et pertes.

VOLATILITÉ

Les fluctuations des cours des marchés sous-jacents peuvent être nombreuses et imprévisibles, ce qui affecte directement vos pertes et profits. En étudiant la volatilité du marché concerné, vous saurez mieux où placer vos ordres stop. Veuillez noter que la volatilité peut être inattendue et imprévisible.

GAP

Un « gap » est un changement soudain du cours du sous-jacent d'un niveau à un autre. Plusieurs facteurs peuvent engendrer ce genre de fluctuation. (actualité économique, annonce du marché, etc.), que le marché sous-jacent soit ouvert ou fermé. S'ils surviennent lorsque le marché est fermé, les cours constatés à la réouverture (et donc les cours de nos CFD) peuvent être radicalement différents de ceux qui avaient été enregistrés à la clôture ; Un ordre Stop non garanti ne vous protège pas contre ce risque, contrairement à un ordre Stop Garanti.

LIQUIDITÉ DU MARCHÉ

Lorsque nous déterminons les cours, spreads et tailles de nos instruments, nous tenons compte du ou des marchés sur lesquels les instruments sous-jacents se négocient. Les conditions de ces marchés peuvent changer de manière significative en un court laps de temps, auquel cas nous ne pouvons pas nécessairement clôturer votre position selon les conditions qui étaient en vigueur à son ouverture. Dans certaines conditions de trading, il peut être difficile, voire impossible, de liquider une position. Cette situation se produit notamment en cas de mouvement rapide des cours, si ces derniers augmentent ou diminuent au cours d'une même session de trading dans une mesure telle que, conformément aux règles de la Bourse concernée, le trading est suspendu ou restreint.

MARCHÉS EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE

Au cours des séances menées hors des heures d'ouverture des marchés d'indice, nos estimations reflètent notre propre évaluation des perspectives du marché concerné. Nous pouvons alors faire référence aux mouvements des cours sur d'autres marchés ouverts. En outre, les activités exercées par d'autres clients peuvent affecter nos estimations. Il est possible que nous n'ayons aucun élément nous permettant d'évaluer notre estimation.

COUVERTURE ET EFFET DE LEVIER

Avant d'initier votre CFD, nous vous demandons habituellement de déposer des fonds en tant que garantie, ou « marge ». Cette marge représente souvent une petite partie de la valeur totale du contrat, par exemple 10 %. Ainsi, votre opération présente un « effet de levier », qui peut jouer en votre faveur ou en votre défaveur. En effet, une fluctuation de cours favorable décuple le rendement dégagé sur la marge de la position à l'inverse la moindre fluctuation défavorable peut engendrer des pertes significatives.

Tant que vos positions restent ouvertes, il est de votre responsabilité de vous assurer que le solde de votre compte, en tenant compte de vos gains et pertes latents, est au moins égal au montant total de la couverture que nous vous avons demandée. En conséquence, si les cours évoluent en votre défaveur, il est possible que vous deviez verser des fonds supplémentaires, dans un délai très court, afin de maintenir

vos positions ouvertes. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité, et vous devez assumer les éventuelles pertes encourues.

Nous attirons votre attention sur le fait que, en vertu de nos Conditions Générales, nous sommes autorisés à augmenter nos taux de couverture dans de brefs délais. Dans ce cas, vous pourriez devoir avoir à déposer des fonds supplémentaires sur votre compte afin de couvrir l'augmentation des taux de couverture. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité.

À moins que vous n'ayez pris les mesures nécessaires pour place une limite absolue à vos pertes (en ajoutant par exemple un stop garanti à votre position) et en cas de fluctuations défavorables de marché, il est possible que vous perdiez l'intégralité du capital déposé sur votre compte, auquel cas vous nous devrez ce montant supplémentaire. Nous proposons plusieurs outils pour vous aider à gérer votre risque.

Compte tenu de l'effet de levier et de la rapidité avec laquelle les gains ou pertes peuvent survenir, il est indispensable de surveiller attentivement vos positions. Il est de votre responsabilité de surveiller vos opérations de prêt tant que vos positions restent ouvertes.

OPTIONS DIGITALES

Les options digitales sont un type de CFD proposé sur un Compte CFD (ci-après les « Digitales »).

En ce qui concerne les risques de trading, les Digitales partagent un grand nombre de caractéristiques avec les CFD. Toutefois, compte tenu de la structure de rémunération différente, certaines facettes doivent être soulignées :

- Il n'existe pas d'effet de levier.
- Pour certains types d'options digitales, vous ne pourrez pas fermer la position avant son heure d'expiration.

Investir sur les options digitales présente un fort risque de perte en capital. Bien que le montant de vos gains ou pertes soit fixe dans le cadre du trading sur options digitales, vous pouvez subir des pertes potentielles importantes. Vous pouvez notamment perdre l'intégralité de votre investissement initial.

PARTIE 3 : OPTIONS (CLIENTS PARTICULIERS)

Les options sont des produits financiers à haut risque qui ne conviennent pas à tous types de clients.

OPTIONS

Les options sont un type de transaction qui donne à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter un actif à un prix spécifique et à une date fixée au préalable au signataire souscripteur de l'option.

IG fournit des options de type européen, ce qui signifie qu'elles ne peuvent être exercées qu'à son heure d'expiration.

L'investissement sur option présente un niveau de risque élevé. La structure du produit signifie qu'une légère variation du cours du marché sous-jacent peut entraîner un changement proportionnellement plus important du prix de l'option, à votre avantage ou à votre désavantage. De plus, dans le cadre d'opérations de vente d'options le potentiel de perte maximum auquel vous êtes exposé est potentiellement illimité dans certains cas. Cela signifie que vous pouvez perdre l'intégralité du solde de votre compte. Le cours d'une option peut être impacté par plusieurs facteurs, dont la variation du marché sous-jacent, la volatilité, le temps restant avant l'expiration et le taux de référence.

AUCUN CONSEIL

Nous proposons exclusivement un service d'exécution d'ordres. Nous ne fournissons pas de conseils d'investissement en relation avec les options. Nous fournissons parfois des informations factuelles ou des recommandations de recherche sur un marché, des informations sur des procédures de transaction et des informations sur les risques potentiels encourus et sur la manière dont ces risques peuvent être minimisés. Toutefois, toute décision d'utiliser nos produits ou services vous appartient.

Vous êtes seul responsable de vos obligations fiscales et juridiques, notamment de remplir toute déclaration réglementaire, d'effectuer tout paiement et de respecter les législations et réglementations en vigueur. Nous ne proposons pas de conseils réglementaires, d'ordre fiscal ou juridique. En cas de doute concernant le traitement fiscal ou les obligations liées aux produits d'investissement disponibles par le biais de votre compte option, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

PERTINENCE

Si vous êtes un client particulier, avant d'ouvrir un compte options en votre nom, nous sommes tenus, d'une part, d'évaluer si le(s) produit(s) et/ou service(s) que vous avez choisis sont adapté(s) à votre situation personnelle, et d'autre part, de vous avertir si nous le(s) jugeons inadapté(s) aux informations que vous nous avez fournies. Toutefois, toute décision d'ouvrir un compte et d'utiliser nos produits et services vous appartient. Il est de votre responsabilité de comprendre les risques liés à nos produits et services.

Au cours de notre processus d'ouverture de compte, nous vous demanderons des informations sur vos actifs financiers et vos revenus. Nous ne vérifions pas pour vous si les fonds que vous nous avez transférés ou vos gains et pertes sont cohérents avec les renseignements que vous nous avez fournis. Il vous appartient, d'une part, de décider si vos ressources financières sont adaptées à vos activités d'investissements et, d'autre part, de déterminer votre profil de risque.

OPTIONS - RISQUES GÉNÉRAUX

Nos options ne sont pas effectuées sur les places boursières. Nous définissons nous-mêmes leurs cours et leurs modalités, dans le respect de toute obligation d'exécution au mieux ou de diligence, de nos conditions générales et de notre politique d'exécution des ordres. Chaque option que vous achetez ou vendez avec IG représente un contrat conclu avec nous.

Tous les Contrats que vous concluez avec nous sont légalement opposables par chacune des parties.

ÉVENTAIL DES MARCHÉS

Nos options couvrent une vaste gamme de marchés sous-jacents. Nous établissons les cours auxquels vous placez vos ordres en fonction des cours des marchés sous-jacents, mais les caractéristiques de nos contrats peuvent diverger radicalement de celles des marchés ou instruments concernés. Pour de plus amples renseignements sur nos contrats veuillez lire les caractéristiques du contrat : taille, niveaux de marge, conditions de règlement, devises, frais et commissions, etc.

OPÉRATIONS SUR TITRE ET DIVIDENDES

En règle générale, lorsque nous déterminons les cours à l'achat et à la vente de nos options, nous ne prenons pas en compte les dividendes ou autres opérations sur titre susceptibles d'influer sur le cours de l'instrument sous-jacent avant la date d'échéance de l'option. Par conséquent, si un dividende relatif à l'instrument financier auquel se rapporte votre option est versé (par exemple, si les actions composant l'indice sous-jacent versent des dividendes) et si votre option est ouverte à la date ex-dividende de l'instrument financier concerné, nous procéderons à un ajustement de votre compte le jour de paiement du dividende pour tenir compte de ce dernier.

OPTIONS EUROPÉENNES

IG propose des options de type européen. Cela signifie qu'elles ne peuvent être exercées qu'à leurs dates d'expiration. Par conséquent, il est possible que vous voyiez un profit lorsque l'option est « dans la monnaie » (ou « en dehors de la monnaie ») alors que vous ne pouvez pas exercer l'option. Les fluctuations du marché pourraient signifier que l'option évolue en votre défaveur et par conséquent entraver vos profits et vous faire réaliser une perte à la date d'échéance. Vous pouvez toujours clôturer votre position avant la date d'échéance pour réaliser des profits ou éviter des pertes.

Sauf accord écrit annexe, toutes les options sont réglées comptant. Si vous avez convenu avec IG que le règlement et la livraison auront lieu à l'expiration de l'option, il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez la possibilité de livrer ou d'accepter l'actif sous-jacent.

Même si les caractéristiques de votre option diffèrent de celles de l'instrument ou de la valeur sous-jacente, il est important que vous compreniez les risques associés à la négociation sur le marché sous-jacent concerné car les fluctuations du cours du marché sous-jacent affecteront vos instruments et la rentabilité de vos ordres. Les options sont des produits financiers qui vous permettent de spéculer sur l'évolution des cours sur les marchés sous-jacents. Bien que les cours auxquels vous négociez ces produits soient fixés par nos soins, nos cours découlent du marché sous-jacent et seront impactés par les fluctuations du marché sous-jacent. Veuillez consulter la Partie 7 pour en savoir plus.

FACTEURS IMPACTANT LES COURS DES OPTIONS

Le cours d'une option est dérivé d'un certain nombre de facteurs. Ils incluent le cours de l'instrument sous-jacent, le temps restant avant l'échéance et la volatilité sur le marché sous-jacent. Il est important que vous soyez conscient de ces facteurs car ils vont impacter le cours de l'option. Par exemple, en achetant une option call (option d'achat) il est possible que le cours de l'option chute (même si le cours du sous-jacent augmente) si la volatilité chute et que la date d'expiration se rapproche car sa valeur temps sera moins importante.

PERFORMANCES PASSÉES

Les performances passées ne garantissent en rien les performances futures. La valeur des investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse.

FLUCTUATIONS DE CHANGE

Si vous investissez sur un marché dont la devise diffère de la devise de référence de votre compte, les fluctuations des taux de change se répercuteront sur vos gains et pertes.

VOLATILITÉ

Les fluctuations des cours des marchés sous-jacents peuvent être nombreuses et imprévisibles, ce qui affecte directement vos pertes et profits. Veuillez noter que la volatilité peut être inattendue et imprévisible.

RISQUES GÉNÉRAUX INHÉRENTS AU TRADING

GAP

Un « gap » est un changement soudain du cours du sous-jacent d'un niveau à un autre. Plusieurs facteurs peuvent engendrer ce genre de fluctuation (actualité économique, annonce du marché, etc.), que le marché sous-jacent soit ouvert ou fermé. S'ils surviennent lorsque le marché est fermé, les cours constatés à la réouverture (et donc nos cours dérivés) peuvent être radicalement différents.

LIQUIDITÉ DU MARCHÉ

Lorsque nous déterminons les cours, spreads et tailles de nos instruments, nous tenons compte du ou des marchés sur lesquels les instruments sous-jacents se négocient. Les conditions de ces marchés peuvent changer de manière significative en un court laps de temps, auquel cas nous ne pouvons pas nécessairement clôturer votre position selon les conditions qui étaient en vigueur à son ouverture. Dans certaines conditions de trading, il peut être difficile, voire impossible, de liquider une position. Cette situation se produit notamment en cas de mouvement rapide des cours, si ces derniers augmentent ou diminuent au cours d'une même session de trading dans une mesure telle que, conformément aux règles de la Bourse concernée, le trading est suspendu ou restreint.

RISQUES GÉNÉRAUX INHÉRENTS AU TRADING (SUITE)

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DES MARCHÉS

En-dehors des heures d'ouverture habituelles des marchés Indices, nos cotations reflètent notre propre évaluation des perspectives du marché concerné. Nous pouvons alors faire référence aux mouvements des cours sur d'autres marchés ouverts. En outre, les activités exercées par d'autres clients peuvent affecter nos estimations. Il peut arriver que nous n'ayons aucun élément nous permettant d'évaluer notre estimation.

COUVERTURE ET EFFET DE LEVIER

Avant de passer votre premier ordre court avec nous, nous vous demanderons généralement d'immobiliser des fonds sur votre compte, on parle alors de « couverture ou marge requise ». Cette marge ne représente souvent qu'une petite partie de la valeur totale du contrat, par exemple 10 %. Cela signifie que vous utilisez un « effet de levier », qui peut jouer en votre faveur ou en votre défaveur. En effet, une fluctuation de cours favorable décuple le rendement dégagé sur la couverture de la position mais à l'inverse, la moindre fluctuation défavorable peut engendrer des pertes significatives.

Avant de passer votre premier ordre long avec nous, vous devrez vous acquitter du montant de la prime qui équivaut à la valeur du contrat au moment où il est conclu.

Tant que vos positions restent ouvertes, il est de votre responsabilité d'assurer que le solde de votre compte, en tenant compte de vos gains et pertes latents, est au moins égal au montant total de la couverture que nous vous avons demandée. En conséquence, si les cours évoluent en votre défaveur, il est possible que vous deviez verser des fonds supplémentaires, dans un délai très court, afin de maintenir vos positions ouvertes. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité, et vous devez assumer les éventuelles pertes encourues.

Nous attirons votre attention sur le fait que, en vertu de nos Conditions Générales, nous sommes autorisés à augmenter nos taux de couverture dans de brefs délais. Dans ce cas, vous pourriez avoir à déposer des fonds supplémentaires sur votre compte afin de couvrir l'augmentation des taux de couverture. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité.

Compte tenu de l'effet de levier et de la rapidité avec laquelle les gains ou pertes peuvent survenir, il est indispensable de surveiller attentivement vos positions. Il est de votre responsabilité de surveiller vos opérations de prêt tant que vos positions restent ouvertes.

PARTIE 4 : OPTIONS (CLIENTS PROFESSIONNELS)

Les options sont des produits financiers à haut risque qui ne conviennent pas à tous types de clients.

OPTIONS

Les options sont un type de transaction qui donne à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter un actif à un prix spécifique et à une date fixée au préalable au signataire de l'option.

IG fournit des options de type européen, ce qui signifie qu'elles ne peuvent être exercées qu'à leurs dates d'expiration.

L'investissement sur option présente un risque élevé de perte rapide en capital. La structure du produit signifie qu'une légère variation du cours du marché sous-jacent peut entraîner un changement proportionnellement plus important du prix de l'option, à votre avantage ou à votre désavantage. De plus, dans le cadre d'opérations de vente d'options, la valeur de l'option (et par conséquent le risque auquel vous êtes exposé) peut croître indéfiniment dans certains cas. Cela signifie que votre potentiel de perte maximum est illimité. Il est possible que vous perdiez plus que le capital déposé sur votre compte. Le cours d'une option peut être impacté par plusieurs facteurs, dont la variation du marché sous-jacent, la volatilité, la date d'expiration et le taux de référence.

AUCUN CONSEIL

Nous fournissons exclusivement un service d'exécution d'ordres. Nous ne fournissons pas de conseils d'investissement en relation avec les options. Nous fournissons parfois des informations factuelles ou des recommandations de recherche sur un marché, des informations sur des procédures de transaction et des informations sur les risques potentiels encourus et sur la manière dont ces risques peuvent être minimisés. Toutefois, toute décision d'utiliser nos produits ou services vous appartient.

Vous êtes responsable de gérer vos obligations fiscales et juridiques, notamment de remplir les déclarations réglementaires demandées, d'effectuer les paiements correspondants et de respecter les législations et réglementations en vigueur. Nous n'offrons pas de conseils réglementaires, d'ordre fiscal ou juridique.

En cas de doute concernant le traitement fiscal ou les obligations liées aux produits d'investissement disponibles par le biais de votre Compte options, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

PERTINENCE

Si vous êtes un client professionnel, IG est en droit de supposer que vous détenez le niveau d'expérience et de connaissance suffisant pour investir sur un compte options avec IG.

Au cours de notre processus d'ouverture de compte, nous vous demanderons des renseignements concernant vos revenus et actifs financiers. Nous ne vérifions pas pour vous si les fonds que vous nous avez transférés ou vos gains et pertes sont cohérents avec les renseignements que vous nous avez fournis. Il vous appartient, d'une part, de décider si vos ressources financières sont adaptées à vos activités d'investissements et, d'autre part, de déterminer votre profil de risque.

OPTIONS - RISQUES GÉNÉRAUX

Nos options ne sont listées sur aucune place boursière. Nous définissons nous-mêmes leurs cotations et leurs modalités, conformément à notre obligation de fournir la meilleure exécution telle que défini dans notre politique d'exécution des ordres, et d'agir raisonnablement et dans le respect de nos Conditions Générales. Chaque option que vous achetez ou vendez avec IG représente un contrat conclu avec nous.

Tous les Contrats que vous concluez avec nous sont légalement opposables par chacune des parties.

ÉVENTAIL DES MARCHÉS

Nos options couvrent une vaste gamme de marchés sous-jacents. Bien que les cours auxquels vous placez vos ordres soient dérivés des marchés sous-jacents, les caractéristiques de nos contrats peuvent fortement diverger de celles des marchés ou instruments concernés. De plus amples renseignements sur nos contrats sont disponibles dans les conditions de trading détaillées sur notre site internet : taille de contrat, dernier jour de négociation, conditions de règlement, commissions et devises.

OPÉRATIONS SUR TITRE ET DIVIDENDES

En règle générale, lorsque nous déterminons les cours d'achat et de vente de nos options, nous ne prenons pas en compte les dividendes ou autres opérations sur titre susceptibles d'influer sur le cours de l'instrument sous-jacent avant la date d'échéance de l'option. Par conséquent, si un dividende relatif à l'instrument financier auquel se rapporte votre option est versé (par exemple, si les actions composant l'indice sous-jacent versent des dividendes) et si votre option est ouverte à la date ex-dividende de l'instrument financier concerné, nous procéderons à un ajustement de votre compte le jour de paiement du dividende pour tenir compte de ce dernier.

OPTIONS EUROPÉENNES

IG propose des options de type européen. Cela qui signifie qu'elles ne peuvent être exercées qu'à leurs dates d'expiration, et non pas à n'importe quel moment dans la durée de vie de l'option. Par conséquent, il est possible que votre position affiche un gain lorsque l'option est « dans la monnaie » (ou « en dehors de la monnaie ») alors que vous ne pouvez pas exercer l'option. Les fluctuations du marché pourraient par la suite faire évoluer votre option en votre défaveur et par conséquent effacer les gains et générer une perte à la date d'échéance. Vous avez toutefois la possibilité de clôturer votre position avant la date d'échéance pour prendre vos gains ou éviter des pertes.

Sauf accord écrit annexe, toutes les options sont réglées comptant. Si vous avez convenu avec IG que le règlement et la livraison auront lieu à l'expiration de l'option, il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez la possibilité de livrer ou réceptionner l'actif sous-jacent.

FACTEURS IMPACTANT LES COURS DES OPTIONS

Plusieurs facteurs impactent le prix d'une option, plus particulièrement le cours et la volatilité (ou volatilité attendue) du marché sous-jacent, mais aussi le temps restant avant l'échéance de l'option. Il est important que vous soyez conscient de ces facteurs car ils vont influencer sur le cours de l'option. Par exemple, en achetant une option call (option d'achat) il est possible que le cours de l'option chute même si le cours du sous-jacent augmente, si la volatilité chute et que la date d'expiration se rapproche car sa valeur temps sera moins importante.

RISQUES GÉNÉRAUX INHÉRENTS AU TRADING

Même si les caractéristiques de votre option diffèrent de celles de l'instrument ou du marché sous-jacent, il est important de comprendre les risques associés au trading sur le marché sous-jacent concerné. En effet, les fluctuations des cours sur le marché sous-jacent auront des conséquences sur vos instruments et sur la rentabilité de vos investissements. Les options sont des produits financiers qui vous permettent de spéculer sur l'évolution des cours des marchés sous-jacents. Bien que les cours auxquels vous négociez ces produits soient fixés par nos soins, nos cours sont dérivés du marché sous-jacent et seront impactés par les variations du marché sous-jacent. Veuillez consulter la Partie 7 pour en savoir plus.

PERFORMANCES PASSÉES

Les performances passées ne garantissent en rien les performances futures. La valeur des investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse.

FLUCTUATIONS DE CHANGE

Si vous investissez sur un marché dont la devise diffère de la devise de référence de votre compte, les fluctuations des taux de change se répercuteront sur vos gains et pertes.

VOLATILITÉ

Les fluctuations des cours des marchés sous-jacents peuvent être nombreuses et imprévisibles, ce qui affecte directement vos pertes et profits. Veuillez noter que la volatilité peut être inattendue et imprévisible.

GAP

Un « gap » est un changement soudain du cours du sous-jacent d'un niveau à un autre. Plusieurs facteurs peuvent engendrer ce genre de fluctuation (actualité économique, annonce du marché, etc.), que le marché sous-jacent soit ouvert ou fermé. S'ils surviennent lorsque le marché est fermé, les cours constatés à la réouverture (et donc nos cours dérivés) peuvent être radicalement différents.

LIQUIDITÉ DU MARCHÉ

Lorsque nous déterminons les cours, spreads et tailles de nos instruments, nous tenons compte du ou des marchés sur lesquels les instruments sous-jacents se négocient. Les conditions de ces marchés peuvent changer de manière significative en un court laps de temps, auquel cas nous ne pouvons pas nécessairement clôturer votre position selon les conditions. Dans certaines conditions de trading, il peut être difficile, voire impossible, de liquider une position. Cette situation se produit notamment en cas de mouvement rapide des cours, si ces derniers augmentent ou diminuent au cours d'une même session de trading dans une mesure telle que, conformément aux règles de la Bourse concernée, le trading est suspendu ou restreint.

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DES MARCHÉS

En-dehors des heures d'ouverture habituelles des marchés Indices, nos cotations reflètent notre propre évaluation des perspectives du marché concerné. Nous pouvons alors faire référence aux mouvements des cours sur d'autres marchés ouverts. En outre, les activités exercées par d'autres clients peuvent affecter nos estimations. Il peut arriver que nous n'ayons aucun élément nous permettant d'évaluer notre estimation.

COUVERTURE ET EFFET DE LEVIER

Avant de passer votre premier ordre court avec nous, nous vous demanderons généralement d'immobiliser des fonds sur votre compte, on parle alors de « couverture ou marge requise ». Cette marge ne représente souvent qu'une petite partie de la valeur totale du contrat, par exemple 10 %. Cela signifie que vous utilisez un « effet de levier », qui peut jouer en votre faveur ou en votre défaveur. En effet, une fluctuation de cours favorable décuple le rendement dégagé sur la couverture de la position mais à l'inverse, la moindre fluctuation défavorable peut engendrer des pertes significatives.

Avant de passer votre premier ordre long avec nous, vous devrez vous acquitter du montant de la prime qui équivaut à la valeur du contrat au moment où il est conclu.

Tant que vos positions restent ouvertes, il est de votre responsabilité d'assurer que le solde de votre compte, en tenant compte de vos gains et pertes latents, est au moins égal au montant total de la marge que nous vous avons demandée. En conséquence, si les cours évoluent en votre défaveur, il est possible que vous deviez verser des fonds supplémentaires, dans un délai très court, afin de maintenir vos positions ouvertes. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité, et vous devez assumer les éventuelles pertes encourues.

Nous attirons votre attention sur le fait que, en vertu de nos Conditions Générales, nous sommes autorisés à augmenter nos taux de couverture dans de brefs délais. Dans ce cas, vous pourriez avoir à déposer des fonds supplémentaires sur votre compte afin de couvrir l'augmentation des taux de couverture. Si vous ne versez pas les fonds requis, nous sommes autorisés à clôturer l'une ou plusieurs de vos positions, voire la totalité.

Compte tenu de l'effet de levier et de la rapidité avec laquelle les gains et pertes peuvent survenir, il est indispensable de surveiller attentivement vos positions. Il est de votre responsabilité de surveiller vos opérations de prêt tant que vos positions restent ouvertes.

Les Produits de bourse tels que les Turbo24, les Leverage & Short et les Warrants sont des instruments financiers complexes présentant un risque élevé de perte en capital. Les pertes peuvent être extrêmement rapides.

PRODUITS DE BOURSE

Les Produits de bourse sont des valeurs mobilières qui vous donnent un droit déterminé conformément à des conditions préétablies. Ces instruments permettent d'obtenir une exposition sur la performance d'un actif sous-jacent. L'objectif de l'investissement sur les produits de bourse est de tirer parti de l'exposition à un actif sous-jacent, en achetant un titre dont la valeur a une certaine relation avec cet actif sous-jacent.

Les Produits de bourse incluent les Turbo24 (parmi lesquels les Turbo24 sur forex, matières premières, actions, indices et cryptomonnaies), les Leverage & Short et les Warrants. Il est possible de prendre position à l'achat et à la vente à des fins d'investissement directionnel ou d'opérations de couverture.

Investir sur des produits dérivés présente un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'effet de levier. En effet, une légère fluctuation du cours du marché sous-jacent donne lieu à un mouvement proportionnellement plus important du cours de ces produits en votre faveur ou en votre défaveur. Les cours peuvent par conséquent être volatils.

AUCUN CONSEIL

Nous fournissons exclusivement un service d'exécution d'ordres. Nous ne fournissons pas de conseils d'investissement en relation avec les produits que nous proposons. Nous fournissons parfois des informations factuelles ou des recommandations de recherche sur un marché sous-jacent, des informations sur des procédures de transaction et des informations sur les risques potentiels encourus et sur la manière dont ces risques peuvent être minimisés. Toutefois, toute décision d'utiliser nos services vous appartient.

Vous êtes seul responsable de vos obligations fiscales et juridiques, notamment de remplir toute déclaration réglementaire, d'effectuer tout paiement et de respecter les législations et réglementations en vigueur. Nous ne proposons pas de conseils réglementaires, d'ordre fiscal ou juridique. Si vous avez des doutes quant au traitement fiscal ou aux obligations liées aux Produits de bourse disponibles par le biais de votre Compte Produits de bourse, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

PERTINENCE

Avant d'ouvrir un compte Produits de bourse en votre nom, nous sommes tenus, d'une part, d'évaluer sa pertinence par rapport à votre situation personnelle et, d'autre part, de vous avertir si nous le jugeons inadapté aux informations que vous nous avez fournies. Toutefois, toute décision d'ouvrir un compte, d'acheter ou vendre des Produits de bourse et d'utiliser nos services vous appartient. Il est de votre responsabilité de comprendre les risques liés à ces produits.

Si vous êtes un client professionnel, IG est en droit de supposer que vous détenez le niveau d'expérience et de connaissance suffisant pour investir sur les Produits de bourse avec IG.

Au cours de notre processus d'ouverture de compte, nous vous demanderons des renseignements concernant vos revenus et actifs financiers. Nous ne vérifions pas pour vous si les fonds que vous nous avez transférés ou vos gains et pertes sont cohérents avec les renseignements que vous nous avez fournis. Il vous appartient, d'une part, de décider si vos ressources financières sont adaptées à vos activités d'investissements et, d'autre part, de déterminer votre profil de risque pour les Produits de bourse.

PRODUITS DE BOURSE - RISQUES GÉNÉRAUX

Les Produits de bourse sont destinés aux clients particuliers et professionnels qui souhaitent investir sur la variation des cours avec effet de levier et/ou réaliser des opérations de couverture (hedging) et avoir un plan d'investissement à court terme. Ces produits sont des instruments financiers réservés aux clients avisés et/ou ayant une expérience avec les produits financiers à effet de levier. Il est possible que le client perde l'intégralité du capital investi et ne souhaite pas une protection du capital contre le risque de marché.

RISQUE LIÉ AU CAPITAL

De manière générale, il n'existe aucune protection contre la performance future des marchés. Vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement en plus du montant de la commission ou tout autre frais de transaction. Les clients qui investissent sur les Produits de bourse peuvent perdre l'intégralité du montant investi très rapidement si l'instrument ou l'actif sous-jacent n'évolue pas conformément à leurs anticipations.

TURBO24

Les clients peuvent perdre l'intégralité du montant investi, par exemple :

- si le client vend ses Turbo24 avant la date de rachat ou d'exercice prévue pour un montant inférieur au prix initial d'achat ;
- si les Turbo24 sont rachetés en avance pour des raisons indépendantes de la volonté de l'émetteur et que le montant reçu est inférieur au prix initial d'achat ;
- si le prix d'exercice des Turbo24 est sujet à certains ajustements (notamment des frais de financement journaliers) ou autres variations résultant de certains événements perturbant le marché entraînant une réduction du montant reçu à une valeur inférieure au prix initial d'achat.

LEVERAGE & SHORT

- Les clients peuvent perdre l'intégralité de leur investissement s'ils décident de vendre le produit à un cours inférieur à celui de l'investissement d'origine.
- Pour ces produits, le pourcentage de gain/perte du sous-jacent est calculé quotidiennement. Le cours de clôture respectif est fixé comme base de calcul pour le cours de référence du jour suivant (« chaînage »). Cela peut conduire à des différences de cours importantes, notamment à des pertes du produit, même si le sous-jacent se redresse après de fortes fluctuations et revient à sa valeur initiale.
- En raison du processus d'ajustement quotidien, durant lequel l'effet de levier d'origine est rétabli, des pertes peuvent se produire si les marchés évoluent de manière latérale. Dans ce cas, l'évolution des Leverage & Short peut être moins favorable que celle d'autres produits à effet de levier. Les probabilités de récupérer les pertes sont faibles.
- Si le sous-jacent franchit un seuil d'ajustement défini, les Leverage & Short n'expirent pas sans valeur. Cela peut conduire à des ajustements intraday extraordinaires. Le client sera alors traité comme s'il avait initialement réalisé la perte.
- Il est possible que certaines cotations en bourse ne représentent pas des ordres contraignants mais uniquement un cours indicatif. Le teneur de marché est en droit de rejeter les ordres que vous placez sur des cotations indicatives.
- Après un ajustement quotidien (prévu ou extraordinaire), il est possible que le produit ne soit pas négociable pendant quelques minutes.

WARRANTS

- Les clients peuvent perdre l'intégralité de leur investissement si la valeur du Warrant est négativement affectée en cours de vie du produit, notamment par des facteurs qui déterminent le cours du marché. La valeur du Warrant peut également sensiblement chuter au-dessous du prix d'achat (y compris les frais).
- Les clients risquent de perdre l'intégralité de leur investissement si le cours du sous-jacent atteint ou chute au-dessous du prix d'exercice (pour un call) ou qu'il atteint ou dépasse le prix d'exercice (pour un put) au moment de la clôture à la date d'évaluation, dans quel cas le Warrant expirera sans valeur.
- Les clients peuvent également subir des pertes lorsque le cours du sous-jacent est très proche du prix d'exercice à la date d'évaluation de sorte que le montant à régler, déduction faite de frais applicables, est inférieur au prix d'achat du Warrant.
- En raison de sa durée de vie limitée, il existe un risque que les pertes de valeur survenues en cours de vie du Warrant ne soient pas rattrapées avant sa maturité. Plus la maturité est proche, plus la valeur temps diminue et il est souvent impossible de vendre le Warrant à ce moment-là. Plus le temps restant jusqu'à maturité diminue, plus le risque de pertes est important.
- Si l'émetteur ne fournit pas régulièrement de cours d'achat et de vente contraignants, la liquidité ou la négociabilité risquent d'être limitées.
- L'émetteur a le droit de résilier les Warrants à un moment défavorable pour les clients. Dans ce cas, le montant remboursé peut être sensiblement inférieur au prix d'achat, voire entraîner la perte de l'intégralité du capital investi.
- Les détenteurs de Warrants ne bénéficient pas d'intérêts ou de dividendes. Les investisseurs peuvent réaliser des gains uniquement en cas de variations de cours favorables.

RISQUE DE KNOCK-OUT

Si le cours de référence de l'instrument ou de l'actif sous-jacent atteint le niveau du Knock-Out, cela mettra fin à votre investissement sur Turbo24 qui perdra toute valeur immédiatement. Un client perdra l'intégralité de la valeur de son investissement dans de telles circonstances.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Les clients sont exposés à un risque de contrepartie en cas de procédures en matière d'insolvabilité ou de faillite des émetteurs, ce qui pourrait entraîner la perte de tout ou partie de leur investissement.

COUVERTURE ET EFFET DE LEVIER

Les Produits de bourse sont caractérisés par l'effet de levier (gearing) qui leur est associé.

L'effet de levier sur les Turbo24 signifie qu'un client n'a besoin d'immobiliser qu'une partie considérablement plus petite de son capital, par rapport à un investissement direct sur le marché sous-jacent, pour spéculer sur la fluctuation du cours du sous-jacent. Cela signifie qu'une légère fluctuation du marché sous-jacent concerné peut donner lieu à un mouvement proportionnellement beaucoup plus important de la valeur des Turbo24. L'effet de levier peut être avantageux pour le client en cas de performance favorable du marché sous-jacent, mais il peut aussi être désavantageux pour le client en cas de performance défavorable du marché sous-jacent. Par conséquent, les Turbo24 comportent un risque de perte en capital disproportionné en raison de l'effet de levier.

Avec les Leverage & Short, les clients peuvent avoir la possibilité de participer de manière disproportionnée à la performance d'un sous-jacent. La participation disproportionnée à la performance résulte d'un effet de levier fixe et non dynamique, caractéristique essentielle des Leverage & Short. En raison de cet effet de levier, la valeur des Leverage & Short fluctue davantage que l'actif sous-jacent. Plus l'effet de levier est élevé, plus la valeur est élevée si les Leverage &

Short réagissent aux variations de l'actif sous-jacent. Par conséquent, les Leverage & Short comportent un risque de perte en capital disproportionné en raison de l'effet de levier et du mécanisme d'ajustement quotidien.

RISQUE DE CHANGE

Si vous investissez sur les Produits de bourse dans une devise différente de la devise de référence de votre compte Produits de bourse, les paiements reçus seront dans une devise différente et par conséquent votre retour sur investissement final dépendra du taux de change entre ces deux devises.

LIQUIDITÉ DU MARCHÉ

Les Produits de bourse peuvent être échangés sur un système multilatéral de négociation ou un marché régulé. Il n'est pas garanti que cette autorisation de négociation prévaudra pour la durée des produits. Dans le cas où cette autorisation serait annulée ou en cas de difficultés techniques, il pourrait être très difficile de trouver des marchés participants qui accepteraient d'acheter et vendre ces produits. Par conséquent, il n'est pas garanti qu'un marché liquide existera indépendamment de la présence d'un teneur de marché. Des conditions de marché extraordinaires et des marchés affichant une volatilité extrême pourraient arrêter toute activité de tenue de marché.

RISQUES GÉNÉRAUX INHÉRENTS AU MARCHÉ SOUS-JACENT

Il est important que vous compreniez les risques associés à la négociation sur le marché sous-jacent concerné car les fluctuations du cours du marché sous-jacent affecteront vos instruments et la rentabilité de vos ordres.

PERFORMANCES PASSÉES

Les performances passées d'un marché sous-jacent ne garantissent en rien les performances futures.

FLUCTUATIONS DE CHANGE

La devise d'émission des Produits de bourse peut être différente de la devise dans laquelle le sous-jacent est négocié. L'écart de taux d'intérêt relatif entre le taux d'intérêt actuel de la devise du sous-jacent et le taux d'intérêt actuel de la devise d'émission peut avoir une incidence défavorable sur le prix.

VOLATILITÉ DU MARCHÉ SOUS-JACENT

Les fluctuations des cours des instruments ou actifs sous-jacents peuvent être volatiles. Ceci affectera directement vos pertes et profits. Veuillez noter que la volatilité peut être inattendue et imprévisible.

GAP

Un « gap » est un changement soudain du cours du sous-jacent d'un niveau à un autre. Plusieurs facteurs peuvent engendrer ce genre de fluctuation (actualité économique, annonce du marché, etc.), que le marché sous-jacent soit ouvert ou fermé. S'ils surviennent lorsque le marché est fermé, les cours constatés à la réouverture du marché sous-jacent (et donc les cours des Produits de bourse) peuvent être radicalement différents des cours de clôture. En cas de gap du marché sous-jacent, il est probable qu'il y ait également un gap des cours des Produits de bourse pour les instruments dont la valeur est dérivée d'un marché sous-jacent.

LIQUIDITÉ DU MARCHÉ

Les conditions de ces marchés peuvent changer de manière significative en un court laps de temps, auquel cas nous ne pouvons pas nécessairement clôturer votre position selon les conditions qui étaient en vigueur à son ouverture. Dans certaines conditions de trading, il peut être difficile, voire impossible, de liquider une position. Cela peut se produire, par exemple, en cas de fluctuation rapide des cours.

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DES MARCHÉS

En dehors des heures d'ouverture habituelles des marchés sous-jacents des cryptomonnaies, des actions, des indices ou des matières premières, aucun knock-out n'aura lieu.

NÉCESSITÉ DE GESTION DE VOS POSITIONS

Il est important que vous surveilliez attentivement toutes vos positions. Il est de votre responsabilité de surveiller vos positions et vous devez pouvoir accéder à vos Comptes à tout moment, tout au long de la durée de vos Contrats ou Transactions.

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Nous vous donnons la possibilité de négocier et de communiquer avec nous par voie électronique, par exemple par notre plateforme de négociation et, dans certaines circonstances, par e-mail. Bien que les communications électroniques soient fiables pour la plupart, elles ne le sont pas toujours et peuvent parfois être indisponibles. Si vous choisissez de traiter avec nous par voie électronique, vous devez avoir connaissance de la possibilité de leur échec, de leur retard et de leur manque de sécurité, et vous devez savoir qu'elles peuvent ne pas atteindre la destination prévue.

NOS SERVICES

Les ordres de négocier que vous nous envoyez constituent un engagement que vous seul pouvez révoquer ultérieurement avec notre consentement préalable (ce consentement ne sera pas refusé de manière déraisonnable) à tout moment avant que l'ordre de négocier ne soit exécuté.

PROTECTIONS DES CHAMBRES DE COMPENSATION

Sur la plupart des marchés boursiers, la performance d'une transaction réalisée par nos soins (ou par un tiers autorisé à négocier pour votre compte) est « garantie » par la Bourse ou la chambre de compensation. De plus, nous pouvons bénéficier de certaines protections juridiques de la part de notre membre compensateur. Toutefois, dans la plupart des cas, il est peu probable que cette garantie ou protection juridique vous couvre, en tant que client, et vous ne serez pas protégé si nous, ou une autre partie, ne respectons pas nos obligations envers vous.

INSOLVABILITÉ

L'insolvabilité ou la défaillance de tout autre courtier impliqué dans votre transaction peut entraîner la liquidation ou la clôture de positions sans votre consentement. Dans certaines circonstances, il se peut que vous ne récupériez pas les actifs réels que vous avez utilisés en tant que collatéral et vous pourriez devoir accepter tout paiement disponible en espèces. Si vous en faites la demande, nous vous fournirons une explication de la mesure dans laquelle nous assumerons la responsabilité pour toute insolvabilité ou défaillance d'autres sociétés impliquées dans vos transactions.

DÉFAILLANCE

Dans le cas improbable où IG subirait une défaillance financière et ne serait pas capable de satisfaire à ses obligations, IG contribue également au Régime d'indemnisation relatif aux services financiers (Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen (EdW), 10865 Berlin/Allemagne), qui couvre les investissements éligibles à hauteur de 90 % par demande, avec un maximum de 20 000€ par client, par société. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site <http://www.e-d-w.de/fr/index.html>. IG contribue également au Financial Services Compensation Scheme (Régime d'indemnisation relatif aux services financiers), qui couvre les investissements éligibles à hauteur de 50 000£ par client, par société, pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.fscs.org.uk.

FISCALITÉ

Nous ne proposons pas de conseils d'ordre fiscal, cas de doute concernant vos obligations fiscales, nous vous recommandons de consulter un conseiller indépendant.

RISQUE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Le risque qu'un changement de législation et de réglementation affecte sensiblement un titre et des investissements dans un secteur ou marché. Un changement de législation ou de réglementation adoptée par le gouvernement ou un organisme de réglementation peut augmenter les frais opérationnels d'une entreprise, réduire l'attrait d'un placement et/ou changer le paysage concurrentiel et modifier ainsi le potentiel de gain d'un investissement.

Ce risque est imprévisible et peut varier d'un marché à l'autre. Dans les marchés émergents, ce risque peut être plus élevé que dans des marchés plus développés. Par exemple, l'inadéquation ou l'absence de mesures réglementaires dans des marchés émergents peut donner lieu à un danger accru de manipulation du marché et de délit d'initiés, ou l'absence de surveillance des marchés financiers peut affecter l'applicabilité de droits juridiques.